

Règlement

-Je déclare avoir pris connaissance de ce règlement déchargeant les organisateurs de toutes les responsabilités pénales, civiles ou administratives quant à ma participation et je m'engage à ne pas enfreindre les interdictions.

-Les organisateurs se réservent le monopole de la vente de nourriture et de boissons Tout contrevenant sera exclu et ne pourra prétendre au remboursement de son emplacement.

1/ Inscription uniquement par courrier (avec le bulletin d'inscription + règlement) à :

CPAFD chez Mme Bourlier 110 rue Jean Jaurès 78520 Follainville-Dennemont

2/ **Photocopie recto/verso de votre carte d'identité (obligatoire pour valider l'inscription).**

3/**Règlement total de votre réservation à l'ordre de CPAFD** (Comité pour l'Animation de Follainville-Dennemont).

4/Vous recevrez **un mail de confirmation** d'inscription dès réception du règlement merci donc d'indiquer une adresse mail.

5/Le stationnement des véhicules des exposants se fera sur un parking à proximité des exposants.

6/Pour des raisons d'ordre pratique, **le placement se fera le jour de la brocante par ordre d'arrivée sur la foire**. Il ne vous sera pas possible de refuser l'emplacement qui vous aura été attribué par le service d'accueil.

7/L'accueil s'effectuera Dimanche 13 Septembre 6h30 à 8h00 Terrain de Foot de Dennemont Rue Jean Jaurès 78520 Follainville-Dennemont

8/En cas d'annulation de la Foire par les organisateurs, le montant de votre réservation vous sera intégralement remboursé.

9/Dans le cas où vous ne vous rendriez pas à la foire à tout, le montant de votre réservation restera acquis au CPAFD.

10/Il est interdit d'accrocher des objets aux arbres, de laisser les invendus sur place.



Bulletin d'inscription

Foire à tout du Dimanche 13 Septembre 2020 à Dennemont

Terrain de Foot 78520 Dennemont

Je soussigné (e),

Nom : Prénom :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Téléphone : Email :

Titulaire de la pièce d'identité n°:.....

Délivrée le..... par.....

Nombre de mètres linéaires retenus* x 4 € habitants de la commune

..... x 5 € extérieurs

=.....€ chèque à l'ordre du CPAFD

***Minimum 2 mètres**

Foire à tout réservée aux particuliers

Types d'objets vendus (de manière générale) :.....

.....

Déclare sur l'honneur :

-avoir pris connaissance du règlement ci-joint

- ne vendre que des objets personnels et usagés (Art L 310-2 code du commerce)

-ne participer qu'à 2 manifestations de ce type dans l'année (Art R321-9 du code pénal)

Fait à..... Le.....

Signature :

DENNEMONT

FOIRE A TOUT

DIMANCHE 13 SEPTEMBRE



Lieu de la foire : Terrain de Foot de Dennemont

78520 Follainville-Dennemont

Foire à tout réservée aux particuliers

Prix du mètre linéaire* :

Habitants de la commune : 4 € Extérieurs : 5 €

***Minimum 2 mètres linéaires**

